

y porter toute l'attention que cet objet mérite; il m'est revenu que des capitaines de navire ont trafiqué des armes, de la poudre et du plomb avec les Esquimaux de la baie de Kes-sakiou et que ces nations, les plus cruelles de toutes celles qui habitent le Canada, sont allées à Saint-Modet, qu'elles ont obligé les Canadiens à abandonner ce poste, ainsi que celui de la baie des Châteaux dont ils ont ruiné les établissements.

“ Dans le compte que je me suis fait rendre de ce qui s'est passé en Canada je n'ai point vu que vous en ayiez parlé dans aucune de vos lettres, et je suis persuadé que vous n'auriez pas manqué d'en rendre compte s'il s'était passé des faits de cette importance. Quoiqu'il en soit, je désire que vous fassiez vérifier ce qui en est et que vous m'en informiez par le retour des premiers vaisseaux.

“ Au surplus, vous ne sauriez être trop attentifs à exciter la vigilance du sieur de Brouage pour prévenir une traite aussi dangereuse. Je sens que les circonstances présentes ne doivent faire craindre que celle qui a pu être faite jusqu'aujourd'hui... C'est à vous de vous assurer si, en effet, les Esquimaux sont assez munis d'armes et de munitions pour redouter les suites; vous aurez agréables d'ajouter ce détail à ce que vous apprendrez de ce qui s'est passé à Saint-Modet et à la baie des Châteaux.

“ Un objet également intéressant et qui peut procurer l'exécution de l'ordonnance du 16 février 1734 c'est de nommer à la côte de Labrador un commandant capable d'y tenir la main. Je sais que le sieur de Brouage est vieux et infirme et que son état ne lui a pas permis depuis plusieurs années d'y porter l'attention qu'il y a donnée dans les commencements. Ne conviendrait-il pas d'y nommer un autre commandant dont la résidence sur la côte, le zèle et la vigilance puissent faire espérer qu'il veillera à empêcher les abus lorsque les circonstances devenues plus favorables, la pêche reprendra son cours ordinaire. Je vous prie de me faire part de ce que vous en penserez l'un et l'autre et de m'indiquer sans aucune exception un sujet propre à ce commandement. Je sens que ce ne peut être que quelqu'un qui ait des établissements sur les lieux, mais il me paraît si intéressant d'avoir au bas du fleuve un commandant sur lequel on puisse compter que